



# FORMATIONS CB-IR, EIR, FN-IR



## Formations IFR pratiques adaptées aux pilotes privés.

### **Stephane CAFIER**

Instructeur indépendant

Téléphone : 06 14 27 40 94

Messagerie : stefcspace-job@yahoo.fr

Site <http://www.propilot.wahost.org>

#### **Lieu de formation:**

Alençon (61)

Le Mans (72)

Toussus Le Noble (78)

Contactez moi pour autres  
départements.

Le règlement européen (UE) N°245/2014 introduit les qualifications CB-IR et EIR, faisant suite à la qualification nationale F/N-IR définie par l'arrêté du 24 juin 2011. Disposant du certificat théorique, valide 18 mois, vous allez découvrir une discipline à la fois passionnante et exigeante, celle de l'IFR sur avion léger.

Je suis habilité à dispenser la formation pratique. Les heures d'instruction réalisées avec un FI-IR peuvent être créditées dans la limite de 30 heures pour la formation CB-IR et 5 heures pour la formation EIR. Les formations F/N-IR doivent être supervisées par un ATO. Ces heures vous permettront d'acquérir de solides bases en IFR, sur votre propre avion ou sur avion de location, équipé traditionnellement ou glass cockpit.

La formation est prodiguée selon un programme approuvé, afin de faciliter la transition vers la finalisation en ATO.

#### **Conditions d'admission réglementaires:**

Les candidats à une qualification de vol aux instruments devront être titulaires d'une PPL(A) au moins, et avoir à leur actif au moins 50 heures (20 h pour l'EIR) de vol en campagne en tant que PIC à bord d'avions. Les privilèges au vol de nuit ne sont plus obligatoires, mais fortement conseillés.

#### **Objectif de la formation:**

Permettre aux candidats d'atteindre le niveau requis pour finaliser la formation en ATO (après une évaluation par celui-ci). Les heures d'entraînement pourront être supérieures au nombre minimum requis, selon le rythme de la progression et la méthode pédagogique retenue.

#### **Contenu de la formation:**

Les formations au vol approuvées FN-IR et IR incluent des cours techniques (CT) (33h30). Ces cours théoriques devraient être considérés comme un complément indispensable à la formation pratique des CB IR et EIR. La formation en vol peut être réalisée sur votre avion, un avion de location. Possibilité de disposer d'un DA40 IFR pour 162e/heure (tarif club). Une partie de la formation peut aussi être dispensée sur Entraîneur au Vol (EAV) FNPT2 à Toussus Le Noble ou Le Mans (80-100e/h).

#### **Tarifs instruction (indicatifs, possibilité de tarifs groupes ou club):**

**CT:** 20 euros/heure

**EAV:** 50 euros/heure (bloc)

**Vol:** 70 euros/heure (bloc)

**Choisissez vos dates et votre  
rythme de formation**

**Formation sur votre avion ou  
sur avion de location**



**Rappels Théoriques**  
**Programme progressif**  
**Sécurité**  
**Convivialité**  
**Rigueur**



# Pour vous aider à faire votre choix:

Formation	CB-IR	EIR	FN-IR	IR
Formation théorique	80h par ATO	80h par ATO	150h par ATO	200h par ATO
Examen théorique	7 épreuves—75 % de réussite à chaque épreuve	7 épreuves—75 % de réussite à chaque épreuve	3 épreuves 150QCM 75% de réussite à chaque épreuve	8 épreuves—75 % de réussite à chaque épreuve
Expérience vol en campagne requise	50 heures en commandant de bord.	20 heures en commandant de bord.	50 heures en commandant de bord.	
Privilèges au vol de nuit	Habilitation VFRN conseillée (requis pour FN-IR). Les règles précédentes ont été modifiées par le « RÈGLEMENT (UE) N 245/2014 DE LA COMMISSION du 13 mars 014 ».			
Heures d'entraînement en vol	40h	15h	40h	50h
Heures réalisables hors ATO	30h avec FI-IRI	5h avec FI-IRI	30h avec FI-IRI sous supervision ATO	0h—Formation en ATO
Heures réalisables sur FNPT	FNPT1:10h FNPT2:25h	FNPT1: 0h FNPT2: 0h	FNPT1:10h FNPT2:25h	FNPT1:20h FNPT2:35h
Privilèges	IFR toutes phases	IFR en route	IFR toutes phases	IFR toutes phases
Validité:	Compétence linguistique anglais obligatoire. La DGAC négocie ce point.		France	FR et EU si compétence linguistique

## Qui suis-je ?

Pilote professionnel, ingénieur, 42 ans. Qualifié pour le vol aux instruments sur multi moteurs, certificats théoriques du pilote de ligne, niveau d'anglais 4 OACI, ayant suivi le stage de travail en équipage, pilote de sécurité sur avions d'affaire, 2200 heures d'expérience en instruction (FI-A), voyages, survols maritimes et internationaux, habilité à dispenser la formation en vue de l'obtention de la qualification IR.

## IR JAA, IR FAA, FN-IR?

Traditionnellement, l'IFR européen demande une grande autonomie.

La formation insiste donc sur l'apprentissage de la « matérialisation » et la capacité à évoluer par ses propres moyens. Que l'on dispose d'un IR JAA ou FAA, les réalités météorologiques, mécaniques, humaines, ... sont les mêmes, et les deux formations comportent des similitudes.

Jusqu'à récemment, il n'existait pas d'IR adapté aux besoins des PPL européens. Désormais, une qualification équivalente est disponible.

L'avenir incertain des avions immatriculés en N basés sur le territoire français incite à se diriger vers l'IR

français.

Les qualifications CB-IR et EIR n'imposant pas qu'une formation hors ATO soit supervisée prennent le relais la FN-IR, qui devrait disparaître.

## Budget du CB-IR hors coût avion:

Théorique CB IR ATO: 1200€

Instruction hors ATO CT 33h 670 €

Instruction hors ATO vol 30h 2100€

Formation ATO 10h: 1500€

Frais examen (à préciser): 500€

Total: 5670 € TTC

Prix donnés à titre indicatif.

Document non contractuel. TVA incluse. Taxes aéroportuaires non comprises.